

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Table with columns: ABONNEMENTS, DÉPARTS POUR, CHEMINS DE FER, ARRIVÉES DE, ANNONCES. Includes subscription rates and train schedules.

Bulletin météorologique — NOVEMBRE. Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

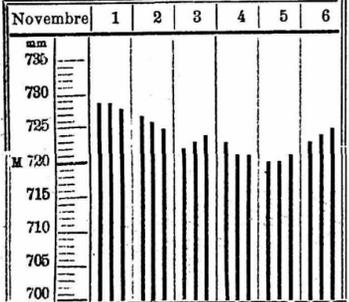
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with columns: MOY., MIN., MAX., VENT, etc. for the month of November.

Pluie fine intermittente avant 7 h. du matin. Toutes les Alpes visibles.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0 suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719m,6



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

Table with columns: 5, 5.8, -4.1, 8.5, 866.2, SO, moy., nuag.

Brouillard dans la plaine, Alpes partiellement visibles. Pluie par moments l'après-midi, Rougères le soir.

7 heures du matin. Altitude. Temp. Barom. Vent. Clé. 6 nov. 1128 +8.0 670.5 S.-O. Couv. Fort joran toute la nuit. Pluie par moments.

NIVEAU DU LAC: Du 6 novembre (7 h. du m.): 429 m. 390 Du 7 » 429 m. 410

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

Apprentissages

Le GREFFE CENTRAL des Prud'hommes reçoit 9203

LES INSCRIPTIONS DE NOUVEAUX APPRENTIS

tous les jours ouvrables ENTRE ONZE HEURES ET MIDI. Toutes les personnes qui ont des apprentis chez elles, sont invitées à présenter leurs contrats lors de l'inscription.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

AVIS

Les personnes qui désirent prendre des abonnements de FORCE ou de LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

peuvent adresser leurs demandes au Service des Eaux, Gaz et Électricité, Hôtel municipal, 2^e étage, qui fournira tous les renseignements relatifs aux tarifs et aux installations. (H. 7639 N.)

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

RABLONS

A vendre le solde des rablons, savoir: à Mouruz, à 4 fr. le mètre³; à Maillefer, à 4 fr. 50 le mètre³. S'adresser à la Direction des Travaux publics. Neuchâtel, le 5 novembre 1895.

COMMUNE DE BOUDRY

Le Conseil communal met en adjudication les travaux de charpente du nouveau Collège en construction. Les plans et formulaires de soumission sont à la disposition des intéressés au bureau de M. Alfred Rychner, architecte à Neuchâtel, du 11 au 20 novembre, jour auquel les soumissions devront être remises en mains de M. le président du Conseil communal, à Boudry.

Boudry, le 6 novembre 1895.

10155 Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'UNE MAISON à NEUCHÂTEL

Lundi 18 novembre 1895, à 3 h. après midi, à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, salle de la Justice de Paix, l'hoirie Gacon exposera en vente, par voie d'enchères publiques, la maison qu'elle possède en cette ville, rue des Moulins 25, désignée au cadastre sous article 475, plan n° 122 à 127, avec quatre jardins en terrasses, sur la colline du Château.

Cette maison renferme plusieurs logements, atelier ou magasin et une cave meublée de sept loges. Le rapport de l'architecte qui a évalué l'immeuble contient ce qui suit: Le bâtiment a été solidement construit, il présente un certain style, la valeur locative de l'immeuble n'est pas élevée; les logements sont loués très bon marché, on pourrait en augmenter sensiblement le prix en faisant des réparations qui ne seraient pas très coûteuses. En résumé, on peut dire que c'est un bon immeuble.

S'adresser, pour tous renseignements, au notaire Beaujon, chargé de la vente. Neuchâtel, le 31 octobre 1895. 9954

TERRAINS A BATIR

M. Auguste de Montmollin met en vente la vigne de 5,868 mètres carrés qu'il possède à la Colombière. Limites: Nord, route de la Côte; Sud, route cantonale; Ouest, escalier public. Au gré des amateurs, cette vigne pourrait être divisée en plusieurs lots.

Cet emplacement est l'un des plus beaux qui existe aux abords immédiats de la ville. Vue sur le lac et les Alpes. Pour tous renseignements, s'adresser au notaire A.-Numa Brauen, Trésor 5. 9818

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre, par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le lundi 11 novembre, dès les 9 heures du matin, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale du Chanet de Bevaix:

110 plantes de sapin, 3 billes de hêtre, 1 bille de chêne. Le rendez-vous est à Bellevue. Neuchâtel, le 5 novembre 1895. L'Inspecteur 10144 des forêts du 1^{er} arrondissement.

VENTE DE BOIS

Samedi 9 novembre 1895, la Commune de Bevaix vendra par enchères publiques, dans sa forêt du Chanet, les bois suivants: 800 plantes de sapin, pour échelas et charpente. 200 stères sapin et la dépouille de ces plantes. Rendez-vous à Treygnolan, à 8 heures du matin. Bevaix, le 5 novembre 1895. 10121 Conseil communal.

MISES DE BOIS

La Commune d'Hauterive exposera en vente publique et contre argent comptant, le lundi 11 courant, à 7 1/2 h. du soir, au collège:

16 lots de 20 plantes de hêtre, situés dans le haut, et 16 lots de 20 plantes de hêtre, situés dans le bas de sa forêt de la Grande Côte. Les conditions seront préalablement lues. Hauterive, le 6 novembre 1895. 10137 Conseil communal.

Office des Poursuites de Boudry

Publication de vente de meubles A BOUDRY

Vendredi 8 novembre 1895, dès les 9 heures du matin, au domicile du citoyen Louis Hochstrasser fils, cafetier, à Boudry, on exposera en vente par voie d'enchères publiques les objets suivants:

90 chaises en bois, 30 chaises en fer, 15 tables en bois, 4 tables en fer, 1 table avec rallonges, 2-lits complets, 1 canapé, 1 armoire à 2 portes, 1 glacière avec siphon, 1 vitrine, 3 bancs, 2 glaces et 1 lavabo. La vente aura lieu au comptant et conformément aux articles 126 et 129 de la Loi fédérale. Boudry, le 26 octobre 1895. 10051 Office des poursuites.

VENTE DE BOIS

Lundi 11 novembre, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants, situés dans ses forêts de Chaumont:

120 stères sapin, 30 stères hêtre, 20 stères chêne, 4800 fagots, 5 tas charbonnage, 5 perches, grosses et petites. Rendez-vous à 9 heures du matin, à la maison du garde, au Plan. 9845

VENTE DE BOIS

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre, par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le samedi 9 novembre, dès les 9 heures du matin, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale de l'Éter:

300 stères de sapin, 3600 fagots, 400 plantes de sapin, 20 billes de hêtre.

Le rendez-vous est à la Baraque. Neuchâtel, le 30 octobre 1895. 9939 L'inspecteur des forêts du 1^{er} arrondissement.

Vente de Bois

Samedi 9 novembre, à 9 1/2 heures du matin, la Commune de Montmollin fera vendre par voie d'enchères publiques dans ses forêts, parcelle n° 14 et Vineuve, les bois suivants:

80 plantes de bois de charpente, 70 stères de sapin, ainsi que les branches des bois ci-dessus. Rendez-vous à la Maison de Commune des Geneveys-sur-Coffrane. 10129

ANNONCES DE VENTE

A vendre un berceau en bois dur. S'adresser Treille 4, 3^{me} étage. 10074c

VERMOUTH de TURIN, 1^{re} qualité

1 Fr. 20 le litre, verre compris. Le litre vide est repris à 20 cts.

Au magasin de comestibles SEINET & FILS

8, rue des Épancheurs, 8 4599 A vendre un beau petit potager, très peu usagé. S'adresser faubourg des Parcs 45. 10097c

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE. A. JOBIN Successeur Maison du Grand Hôtel du Lac NEUCHÂTEL

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES NEUCHÂTEL

Oscar Huguenin. — Gens de cœur; récits du foyer; illustrés de 56 dessins de l'auteur, 4 fr. Pierre Loti. — La Galilée, 3 fr. 50 Samuel Cornut, Miss, 3 fr. 50.

CHEVAL 10149c

à vendre, bon pour le trait et la course, chez Jean Imhof, aux Grattes, près Rochefort.

SALAMI nouveau vrai Milanais.

Au magasin de Comestibles SEINET & FILS 8, rue des Épancheurs, 8 4600

Manufacture et commerce de PIANOS

Grand et beau choix pour la vente et la location. 229

Magasin le plus grand et le mieux assorti du canton rue Fourtales n° 9 à 11, 1^{er} étage.

PRIX MODÉRÉS. — FACILITÉS DE PAIEMENT.

Se recommande, HUGO-E. JACOBI NEUCHÂTEL

GRAND RAYON DE MODES DU BAZAR CENTRAL 6, BASSIN, 6 — Vis-à-vis du Temple-du-Bas — NEUCHÂTEL GROS — DÉTAIL SAISON D'AUTOMNE ET D'HIVER Le plus grand choix aux prix les plus avantageux. Exposition permanente de chapeaux feutre garnis, depuis le meilleur marché (1.95) aux plus nouveaux. Comme précédemment, le même choix de PLUMES AMAZONES avantageusement connu, soit: à fr. 3.25 et 4.95, longueur 40 cm, largeur 13 cm. Grand choix de CAPOTES DE BÉBÉS, TOQUES, BÉRETS RUBANS, SURAHIS, VELOURS, etc. Paul HOTZ.



LAIT STÉRILISÉ
DES ALPES BERNOISES
CRÈME STÉRILISÉE
Recommandés par les sommités médicales.
Dépôts : Neuchâtel : SEINET & FILS ;
Neuveville : pharmacie IMER. (H. 88 Y.)
Exiger la **MARQUE A L'OURS.**

ALFONSO COOPMANS & C^o, DE COME
Neuchâtel Place du Marché Neuchâtel
REPRÉSENTANTS : M^{me} BETTENS - OLERC, Place du Marché, et
M. Arnold HUGUENIN, rue de la Côte n^o 2.
VINS ROUGES ET VINS BLANCS D'ITALIE
à l'emporté, à partir de 45 cent. le litre.
Rabais importants en prenant 100 litres.
On livre à domicile par 6 litres au moins.
GRAND CHOIX DE VINS FINS D'ITALIE EN BOUTEILLES
Véritable Vermouth de Turin, Malaga, Cognac
Les analyses de nos vins sont à disposition des acheteurs.

MALAGA et MADÈRE

Par suite de la crise qui sévit en Espagne, j'ai été à même de me procurer, à prix réduits, grandes quantités de
MALAGA couleur rouge-or, première qualité, et MADÈRE, première qualité,
que je puis céder, en petits barils de 16 litres, à fr. 16. - (baril compris), contre remboursement.
Barils plus grands à meilleur marché, proportionnellement.
KONRAD GEIGER,
(O. F. 5967) Zurich III.
Reçu grand choix d'ouvrages en tous genres, et quantité d'articles pour étrennes. — Liquidation, avec grand rabais, des articles pour enfants.
Se recommandent,
M^{lles} FAVRE
sous le Grand Hôtel du Lac 5380



Occasion exceptionnelle

A VENDRE
un magnifique coupé, s'attelant à un et deux chevaux, très léger et de construction parisienne. 10094c
S'adresser à Louis Pavid, Raffinerie 2.
Chèvres à vendre. S'adresser au café du Reposoir. 9945c

A VENDRE
belle paille de froment, à 5 fr. les 100 kilos, rendue sur wagon en gare de Chavornay, Eclépens ou la Sarraz. — S'adr. à Lucien Pavillard, Arnex, près la Sarraz (Vaud). 10112

DÉPOT
des Eaux et Poudre dentifrices
de
G. MUNSCH-PERRET
CHIRURGIEN-DENTISTE
chez M^{lle} MARET, rue du Seyon, ainsi qu'à son domicile, rue Pourtalès 13.
Poudre dentifrice (anglaise), la boîte, fr. 1.
Elisir dentifrice, le flacon, fr. 1.50.
Eau tonique pour guérir l'inflammation des gencives et raffermir les dents branlantes; excellente contre les maux de gorge, comme gargarisme, dans de l'eau tiède. — Le flacon, fr. 2. 8835

COMPOSITION VANONI
La meilleure de toutes pour raccommoder à froid la porcelaine, verre, cristal, faïence, bronze, pipes écume, ivoire, plâtre, os, etc. En vente à Neuchâtel chez MM. Delachaux & Niestlé; Huguenin, rue de l'Hôpital, et Favarger-Möry, rue Pourtalès 10. 9949c

Châtaignes vertes

J'envoie très belle marchandise, à 15 fr. par 100 kilos, franco station Bellinzona; 5 kilos à 1 fr. 50, 10 kilos à 2 fr. 80. Marrons au prix du jour, contre remboursement. — C. Lussi fo. Basilio, Bellinzona. (H. 2765 O.)
D'occasion, une garniture de manteau en véritable Skonks d'Amérique. S'adresser à M^{me} Murry, Hôtel de Ville, Neuchâtel. 10169c

MARÉE
Soles d'Ostende
CABLIAU (Morue fraîche) à 60 cts. la livre.
AIGREFINS la livre.
Saumon du Rhin
Brochets, Sandres, Perches, Bondelles.

GIBIER
GIGOTS ET SELLES DE CHEVREUIL
ÉPAULES DE CHEVREUIL à 2 fr. le kilo.
LIÈVRES du pays et d'Allemagne
Coqs de Bruyère. — Gelinottes, Bécasses. — Faisans. — Perdrix blanches et Perdreaux
POULETS et CANARDS DE BRESSE
Pintades — Pigeons romains — Dindes
Poitrines et cuisses d'Oies fumées.
Terrines de foie gras.
Au magasin de comestibles
SEINET & FILS
8, rue des Epancheurs, 8 10166

A remettre de suite, à Neuchâtel, une épicerie avec restaurant. — S'adresser Étude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 10168

CAVES
PAUL COLIN & C^{ie}
Vin blanc de Neuchâtel 1894,
Vin rouge de Neuchâtel 1894,
en fûts et en bouteilles.
Saint-Georges français
à 55 c. le litre. 9639

Fumier de vache
800 pieds à vendre chez I.-F. Schenk, à Coffrane. 10083

FUMIER 700 pieds fumier de vache, chez Christian Wasem, à la Prise Hirschy. 9962c
Toujours belle MACULATURE à 30 cent. le kilo, au Bureau de cette Fenille.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter d'occasion quelques cents bouteilles fédérales. Faire les offres rue du Trésor 5, 1^{er} étage. 10167

Achat, vente, courtage et échange de monnaies et médailles, spécialement de Suisse et Neuchâtel. Recherches et renseignements monétaires. 4601
A. JOBIN, orfèvre, Neuchâtel
On cherche à acheter d'occasion une presse à copier. Adr. les offres case postale 237, Neuchâtel. 10049

APPARTEMENTS A LOUER
On offre à louer, pour Noël ou plus tôt, à la rue du Château, une maison entière, comprenant huit chambres, cuisine et dépendances; un grand local au rez-de-chaussée pourrait être utilisé comme bureau.
S'adresser en l'Etude du notaire Aug. Roulet, rue du Pommier n^o 9. 10142

A LOUER, pour St-Jean 1896
1^o Un appartement de 6 chambres et belles dépendances, situé aux Terreaux.
2^o Une propriété, comprenant maison d'habitation de 8 chambres, belles dépendances. Vêrandah, jardin, situé rue de la Côte. S'adr. Étude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 9670

A louer, pour Noël au plus tôt, dans un quartier tranquille, un logement confortable, comprenant huit chambres, cuisine et dépendances; jouissance exclusive d'un jardin. S'adresser pour tous renseignements en l'Etude du notaire Aug. Roulet, rue du Pommier 9. 10141
Pour le printemps ou la St-Jean 1896, on cherche, pour une dame seule, une chambre non meublée avec cuisine ou cabinet, dans une maison soignée. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 10135

Appartement à St-Blaise
M. J.-F. Thorens offre à remettre, dans sa maison, au bas du village de Saint-Blaise, appartement au 2^{me} étage, de 4 chambres, cuisine, cave et galetas, jouissance du jardin, eau sur l'évier. Entrée à Noël ou déjà à St-Martin (11 novembre prochain), si on le désire. S'adresser au propriétaire. 9597
Dès maintenant ou pour Noël, à louer, au centre de la ville, au premier étage, un logement qui conviendrait pour bureau ou petite famille. S'adr. maison épicerie Gacond, au second. 8055

A louer, pour St-Jean 1896, dans une belle situation, un beau logement de 8 pièces et dépendances, avec terrasse. — S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 9417
A louer, pour le 24 novembre, un logement de deux chambres, cuisine et galetas. S'adr. Place d'Armes 2. 10096c

A SAINT-BLAISE, logement de cinq pièces, dépendances et jardin. Situation magnifique. Vue sur le lac et les Alpes. S'adresser à MM. Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel. 7518

Etude BOREL & CARTIER
A louer, de suite ou pour le 24 décembre, de beaux appartements très bien situés au quartier de l'Est. 8107

A remettre, bel appartement, composé de 5 pièces et dépendances, au 1^{er} étage. S'adr. Vieux-Châtel 15, au 1^{er}. 9276

Pour St-Jean 1896
ou plus tôt, à louer un bel appartement de 4 à 5 chambres et dépendances. — Buanderie, jardin. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 9893

A louer pour Noël, à Gibraltar n^o 2, le 1^{er} et le 2^{me} étages, de cinq pièces et belles dépendances, le tout remis complètement à neuf.
A la même adresse, un hangar couvert en tuiles à vendre.
S'adresser faubourg de l'Hôpital 36, au 3^{me}, à gauche. 9552

NOUVEL HOTEL DES POSTES
à NEUCHÂTEL
BEAUX LOGEMENTS
et
Grands bureaux à louer

Au deuxième étage du nouvel Hôtel des Postes, quai du Port et place Piaget, sont offerts en location, pour Saint-Jean 1896, ou plus tôt si on le désire :
1^o Deux beaux logements de sept pièces chacun, avec grande cuisine bien éclairée et dépendances, dans les combles et le sous-sol.
2^o Deux groupes de bureaux absolument indépendants des logements, l'un de quatre pièces et l'autre de trois; tous les deux avec de belles dépendances.
Le bâtiment étant dégagé de tous côtés, la lumière et la vue sont acquises à toutes les pièces ci-avant mentionnées.
Pour visiter les locaux offerts et connaître ou débattre les conditions de bail, s'adresser à la
Direction du IV^{me} arrondissement postal.
Neuchâtel, le 5 novembre 1895.

A louer, pour tout de suite, un bel appartement de 5 ou 7 chambres, avec balcon et vastes dépendances. Vieux-Châtel n^o 11, 3^{me} étage. — S'adresser au magasin de modes, Avenue du 1^{er} Mars. 8074

PROPRIÉTÉ A LOUER à Corcelles

A louer, immédiatement ou pour Noël 1895, la propriété de Porcena à Corcelles, comprenant maison d'habitation, vaste dépendance, grands vergers et jardins. Très belle situation. Eau dans la maison et au jardin. S'adresser au notaire DeBrot, à Corcelles. 10062
A louer, Quai du Mont-Blanc, un beau logement au 1^{er} étage, de 4 pièces et dépendances. — S'adr. à Aug. Marti, entrepreneur, Maladière 4. 9977

A LOUER

pour de suite ou pour la Saint-Georges 1896, à Vilars, une maison nouvellement construite, renfermant trois logements, caves, buanderie et autres dépendances, avec portions de jardin. Cet immeuble, situé au bord de la route cantonale, conviendrait pour séjour d'été. Les logements pourraient être loués séparément ou ensemble, au gré des amateurs. 10021
Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. Gustave-Henri FAVRE, à Vilars, et pour traiter, au notaire Abram SOGUEL, à Cernier. (N. 2248 Ce)
Pour Noël, le 1^{er} étage, rue de l'Hôpital 11, 4 pièces et vastes dépendances. S'adr. au locataire actuel. 9817

CHAMBRES A LOUER

Chambre meublée, rue des Beaux-Arts 5, rez-de-chaussée. 10150c
A louer une chambre meublée, Ecluse 39, 2^{me} étage. 10154c
Petite chambre pour ouvrier rangé, rue Pourtalès 11, 4^{me}. 10025c
A louer une très jolie chambre meublée, bien exposée. S'adr. rue Pourtalès 13, 3^{me} étage, à droite. 9770
Chambre et pension, dîner seul également, rue Pourtalès 1. 8765
Chambre meublée, se chauffant. Beaux-Arts 17, 3^{me} étage, à gauche. 10125

La Fabrique de Soieries
G. HENNEBERG. — Zurich.

Damas-Soie	à partir de Fr. 1 40 jusqu'à 20 50
Foulards-Soie	» » 1 20 » 6 55
Grenadines-Soie	» » 1 50 » 14 55
Bengalines-Soie	» » 2 20 » 11 60
Robes de Bal-Soie	» » — 65 » 20 50
Étoffe en Soie écarlate, par robe,	» » 10 80 » 77 50
Peluches-Soie	» » 1 90 » 23 65
Satin pour mascarades	» » — 65 » 4 85
Dentelles-Soie	» » 3 15 » 67 50

etc. — Échantillons par retour. (H. 1449 Z.)
Fabrique de Soieries de G. HENNEBERG, Zurich.

4 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel.
UNE PARISIENNE
SOUS LA Foudre
PAR
M^{lle} Zénaïde FLEURIOT
III
DIPLOMATIE DOMESTIQUE.
Tout, dans l'hôtel occupé par le général Dercery, était frappé au coin du confort moderne, dans lequel entrent comme éléments fondamentaux : la frêle élégance, la mollesse raffinée, l'éclat, le disparate.
Sous une main très délicate, sous un œil très exercé, l'harmonie jaillit, on ne sait trop comment, de ce fouillis de couleurs, de ce tohu-bohu de formes, de cet assemblage inouï d'objets aussi luxueux qu'inutiles, et Mme Dercery, sans rien omettre des bizarreries, des étrangetés, de la liberté absolue inaugurée par le goût du jour, avait su tout

concilier. Rien, chez elle, ne rompait brutalement en visière avec les saines traditions du bon goût; et, cependant, comme on se sentait la vue et l'esprit reposés quand, en quittant ses appartements luxueux, on entrait dans le vaste et simple appartement de Mme de Mellinard!
Dans cet appartement l'atmosphère n'était pas comprimée : on ne voyait ni meubles entassés, ni riches étoffes, ni pesantes ornements; elle n'était pas parfumée : les deux grandes fenêtres ouvertes sur le jardin y entretenaient un air salubre et souvent renouvelé.
Une tapisserie d'un gris doux uni, bordée d'un large ruban bleu et velouté, recouvrait les murs; un meuble de reps du même bleu formait, autour de belles lignes symétriques, des rideaux blancs unis; des stores bleus flottaient contre les fenêtres; un tapis, formé de bandes d'un gris délicatement ombré, recouvrait le parquet; un secrétaire, une table ronde et basse à galerie de cuivre, un lit caché sous ses grands rideaux blancs, complétaient l'ameublement. Trois statues étaient le seul ornement de la cheminée. Celle du milieu représentait la sainte Vierge couronnée d'étoiles, les yeux baissés sur l'Enfant divin; celle de droite reproduisait le doux visage de saint François de Sales, celle de gauche, la figure inspirée de sainte Thérèse.
Une petite galerie photographique serpentait autour des socles et leur formait

une sorte de procession gracieuse et vivante. On n'apercevait qu'un seul portrait de famille. Entre les deux fenêtres souriait une adolescente brune et rose, aux yeux admirablement limpides, la très vivante image de Mme Dercery, alors qu'elle s'appelait encore Marie de Mellinard. Dans la partie de l'appartement faisant face au fauteuil occupé par la vénérable aïeule était placé un très simple prie-Dieu, duquel montait naturellement l'adoration vers un grand christ d'ivoire, dont la large croix débène tranchait sur le gris-clair de la tapisserie. Pour condenser tous ces détails en un seul mot, la chambre de la grand-mère était ce qu'elle devait être, une sorte de sanctuaire où ses enfants et ses petits-enfants retrouvaient la simplicité empreinte d'harmonie et de grandeur qui se dégage de toute âme élevée.
— Quand la porte de bonne-maman s'ouvrait, disait l'élégant Aymar, et que mon regard embrasse les rideaux de percale blanche, les blanches statues, le beau christ, et bonne-maman elle-même sur son fauteuil de paille, je ne sais quel recueillement me prend, et, machinalement, je me découvre.
Qui pourrait dire ce qui se conserverait d'élevé, de paisible, de religieux dans les familles, si chaque maison contenait ainsi son sanctuaire domestique!
Lorsque le docteur entra dans la chambre de Mme de Mellinard, il aperçut le général accoudé sur l'angle droit

de la cheminée. Son visage soucieux touchait presque au visage intelligent et paisible de saint François de Sales, et empruntait de ce voisinage un relief plus sombre encore.
— Quoi! le docteur! fit-il en se penchant pour lui serrer la main. Etes-vous donc plus souffrante, ma mère?
Mme de Mellinard invita du regard le docteur à prendre le siège placé près d'elle, et répondit avec son admirable sourire :
— Non, Louis; mais j'ai cependant désiré la visite du docteur... et mon rhumatisme articulaire m'a fait cruellement souvenir cette nuit que je ne pouvais guère me passer de ses visites. Dans un avenir prochain, je serai probablement condamnée à ne plus quitter mon fauteuil, ni mon bonnet de nuit.
— Par coquetterie, peut-être, dit le docteur avec une galanterie que Mme de Mellinard avait seule la puissance de lui inspirer.
Il était certain que si Mme de Mellinard, avec sa physionomie gracieusement animée, ses beaux cheveux blancs frisant sous sa mantille de guipure blanche, sa robe de moire violette, était, le dimanche soir, la plus aristocratique et la plus aimable des aïeules, elle avait, dans le simple peignoir de molleton gris qui se drapait en larges plis sur son corps long et frêle, avec la simple fanchon de mouseline blanche nouée sur sa chevelure de neige, simplement disposée en larges

bandeaux ondulés, avec la physionomie un peu pensif, suavement sérieuse, que donne aux âmes recueillies le chez soi, l'intimité, une indéfinissable majesté.
Elle répondit par un sourire au compliment du docteur, et lui tendit le bras en lui disant :
— Vous allez me trouver bien fiévreuse, sans doute?
— Hum! voici, en effet, une ombre de tic-tac bien irrégulier. Madame, répondit-il, que voulez-vous que je dise? Devenez de plus en plus cannibale, mangez de la viande crue, je vous en supplie. Il s'agit de vous faire vivre. Le jour où, par la baguette d'un mauvais génie quelconque, vous n'auriez plus, comme l'ogre, de la chair fraîche à votre disposition, votre âme s'en irait à tire-d'ailes. Vous êtes d'une délicatesse de vie tout à fait insensée.
— Qu'importe, puisque cela ne m'empêche ni d'aimer ni d'agir? répondit fort stoïquement Mme de Mellinard.
— Certainement. Mais enfin on aimerait à vous consolider, n'est-ce pas, général?
— Certainement, répéta le général avec une franche tendresse, ma mère nous est aussi nécessaire à tous que l'air que nous respirons.
— Le sentiment seul de mon importance prolongera indéfiniment ma vie, vous verrez, dit gaiement Mme de Mellinard. Vous sortez, Louis? ajouta-t-elle

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

A louer, pour de suite, au 1^{er} étage, une chambre meublée pour jeune homme de bureau. — S'adresser Grand'rue 1, au 1^{er} étage. 10126c

Chambres meublées, vis-à-vis du Jardin anglais. Rue Coulon 2, rez-de-chaussée. 99342

A louer, pour tout de suite, une grande et belle chambre meublée, à 2 fenêtres, dont l'une avec balcon, Avenue du 1^{er} Mars 12, 1^{er} étage. S'y adresser. 9007

Chambre meublée pour un monsieur rangé, Avenue du 1^{er} Mars 10, 3^{me}. 9907

Jolie chambre, meublée ou non, à une ou deux croisées. S'adresser boulangerie Ruedin, rue du Seyon. 10014c

A louer à Corcelles, n° 90, 3 belles chambres meublées ou non, se chauffant, pour dames ou messieurs rangés. 10082c

A louer de suite une jolie grande chambre meublée à un monsieur soigneux, Seyon 30. 10078c

Grande chambre meublée, à louer, dans un beau et tranquille quartier de la ville. Rue du Môle 3, rez-de-chaussée 10012c

Chambre meublée, rez-de-chaussée, — Industrie n° 22. 10160c

HOTEL A LOUER

La Commune de Valangin (Neuchâtel) remettra à bail, le **samedi 23 novembre 1895**, à 2 heures après midi, dans la salle communale, pour le terme de six ans, son **Hôtel de Commune**, comprenant l'Hôtel proprement dit et un bâtiment à l'usage de remise, grange et écurie. (N. 2214 C)

Entrée en jouissance le 23 avril 1896.

Par sa situation exceptionnelle à la bifurcation des routes conduisant de Neuchâtel au Val-de-Ruz et à la Chaux-de-Fonds, cet hôtel est d'un bon rapport; il peut servir avantageusement comme pension et séjour d'été. Les amateurs peuvent s'adresser, pour plus amples renseignements, à M. H. Stäger, secrétaire communal, auprès duquel les inscriptions, accompagnées des références et garanties ordinaires, sont reçues dès maintenant. Ils devront se présenter personnellement en séance du Conseil communal, au jour et heure sus-indiqués. Valangin, le 29 octobre 1895.

10020 Conseil communal.

MAGASIN A LOUER

Pour St-Jean 1896, sur la rue du Seyon, un beau magasin avec ou sans logement. Se renseigner Trésor 11, 2^{me} étage. 10160

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer pour le mois de décembre une chambre non meublée, située à la place d'Armes ou à proximité. S'adr. place d'Armes 12. 10164c

On demande à louer, pour Saint-Jean 1896, aux abords de la ville ou dans un village du Vignoble, un bel appartement de 5 chambres, avec jardin. — Prière d'adresser les offres à MM. G. Favre et E. Soguel, notaires, Bassin 14, à Neuchâtel. 9864

Un apprenti demande une petite chambre dans une honnête famille. S'adresser à M^{lle} S. Elser, Pertuis du Sault 12. 10073c

OFFRES DE SERVICES

Une fille, qui sait faire une bonne cuisine et les travaux du ménage, cherche à se placer. S'adresser chez M^{lle} M. Gygli, Fausses-Brayes 9. 10163c

Un jeune homme, âgé de 22 ans, robuste, jouissant d'une bonne santé, désire se placer comme portier, ou n'importe quelle occupation où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Bons certificats. S'adresser rue de l'Industrie 8, rez-de-chaussée, à gauche. 10170c

Deux sœurs, âgées de 20 et 21 ans, de la Suisse allemande, cherchent à se placer dans une bonne famille neuchâteloise, pour aider au ménage et à la cuisine, et se perfectionner dans la conversation française. On ne demande pas de gage, mais un bon traitement. Le bureau Haasenstein & Vogler ind. 10063

en voyant le général descendre l'appartement. — Ah! mais, Valentine! s'écria le docteur. Je... — Valentine est toujours un peu pâle, cher docteur, dit Mme de Mellinard en suivant de l'œil le général, qui revenait sur ses pas et qui avait simplement commencé dans la chambre un des va-et-vient qui étaient une de ses habitudes, et qu'il faisait en compagnie de ses propres pensées.

Quand il leur tourna de nouveau le dos, Mme de Mellinard se pencha vers le docteur.

— Mon ami, vous savez que je dois vous laisser seuls, murmura-t-elle avec un regard de reproche.

Le docteur s'inclina tout penaud, et dit, pour reprendre son aplomb :

— Madame, il faut vous remettre à l'iodure de fer.

— Je m'y remettrai, docteur, mais je crains d'avoir égaré l'ordonnance.

— Je vous la referai. Voulez-vous que je la refasse?

— Quel embarras je vous donne! Votre dernière ordonnance est peut-être chez ma fille; permettez-moi d'aller la chercher. Je vous demande un petit quart d'heure, le temps de bouleverser quelques tiroirs. Le général vous tiendra compagnie.

Elle se leva et sortit, laissant les deux hommes seuls.

(A suivre.)

Jeune Suisse allemande, sachant bien coudre, cherche place de femme de chambre. Elle sait déjà passablement le français. S'adresser à M^{me} Widmeyer, rue Pourtalès 3. 10161c

Une bonne cuisinière cherche place pour de suite dans une bonne maison. S'adres. chez M^{me} Berthoud, rue du Coq-d'Inde 5, au rez-de-chaussée. 10162c

Une personne de confiance demande des journées, pour remplacer, comme cuisinière ou femme de chambre. S'adresser Industrie 10, 2^{me} étage. 10072

Une brave fille, sachant cuire, désire trouver une place pour tout de suite ou la fin du mois. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 10084c

Une personne de confiance, connaissant bien tous les travaux d'un ménage soigné, cherche place pour tout de suite ou pour remplacer. S'adresser Vieux Châtel 4. 9990c

DEMANDE DE PLACE

Une jeune fille de 17 ans, sachant bien repasser et coudre, cherche place dans une bonne maison, de préférence auprès d'enfants, avec occasion d'apprendre la langue française. On tient plus à un bon traitement qu'à un fort gage. Adresser les offres sous chiffres H. 10100 N., à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Une jeune fille de la Suisse allemande, bien recommandée, cherche pour le 20 novembre, une place de femme de chambre ou bonne. Pour plus de renseignements, s'adresser par écrit ou le matin entre 11 heures et midi, à M^{me} Alphonse Wavre, Clos Brochet 3. 10067

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour tout de suite, une fille parlant si possible l'allemand et le français, pour faire un ménage. S'adresser bureau Haasenstein & Vogler. 10152c

On demande, dans une ville de la Suisse allemande, pour la direction d'un petit ménage et pour la surveillance de deux enfants de 10 et 14 ans, une dame d'origine suisse française, âgée de 30 à 35 ans environ, capable d'enseigner la conversation dans la langue française; connaissance de l'anglais et de la musique désirée. — Offres accompagnées de références et photographie à adresser sous chiffre M. 379 G., à Rodolphe Mosse, à Saint-Gall. (M. a. 3533 Z.)

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Demoielle ayant déjà été dans le commerce, parlant l'anglais et l'allemand, connaissant parfaitement la vente, cherche à Neuchâtel place dans bureau ou magasin, de préférence comme caissière. Excellentes références à Neuchâtel. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, sous H. 10139 N.

On cherche

pour un jeune homme de Zurich, âgé de 20 ans, se trouvant déjà depuis trois ans en apprentissage dans une banque hypothécaire, une place comme

VOLONTAIRE

dans une banque de commerce ou de change de la Suisse romande, où il aurait occasion d'augmenter ses connaissances commerciales et surtout d'apprendre bien le français. (M. 11533 Z.)

Adresser les offres avec conditions, etc., sous chiffre M. 5212 à l'agence de publicité de Rodolphe Mosse, à Zurich.

Un honnête jeune homme, pouvant fournir de bonnes références, ayant déjà fait 3 ans de service dans un magasin, demande un emploi, soit dans un magasin ou bureau S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 10093c

POUR TAILLEUSES

Une fille, qui a déjà appris pendant deux ans l'état de tailleur, désire place comme assujettie, pour fin janvier ou février, dans la Suisse française, de préférence à Neuchâtel. S'adresser à M^{lle} V. Ruckstuhl, Olten (Soleure). 10157

Un jeune homme

sachant à fond tous les travaux de bureaux et connaissant les trois langues, cherche une place dans un bureau. Préférences modestes. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 9986c

Une personne demande une place comme assujettie repasseuse. S'adresser rue de Treille 5, 1^{er} étage, de 2 à 6 h. 10098c

UN ENTREPRENEUR

demande un comptable ayant l'habitude des calculs, cubages, etc., et pouvant lui donner quelques heures par jour, soit de 5 à 8 heures du soir, de préférence. — Adresser les offres à l'agence Haasenstein & Vogler, sous chiffres H. 10138 N.

POUR INSTITUTRICE

On cherche, pour une pension de famille, une jeune institutrice. Entrée fin novembre. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler sous chiffre H. 10136 N.

APPRENTISSAGES

APPRENTI

Un jeune homme ayant fréquenté de bonnes écoles et possédant quelques notions de la langue allemande, trouvera de suite une place d'apprenti dans une maison de gros à Berne, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue allemande. Prière d'adresser les offres sous chiffres H. 10143 N., au bureau de MM. Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

La personne qui aurait pris par mégarde, mardi soir, un parapluie dans la Grande Salle des Conférences, est priée de le rapporter route de la Gare 10. 10151c

Perdu lundi, en ville, une broche grenat. La rapporter au bureau Haasenstein & Vogler, contre récompense. 10122

Perdu, samedi soir, une chemise en flanelle blanche, sortant du blanchissage. Prière de la rapporter au bureau Haasenstein & Vogler, contre récompense. 10071

AVIS DIVERS

On offre en prêt contre première hypothèque, une somme de fr. 16.000, en un ou plusieurs titres. — S'adresser Etude G. Favre & E. Soguel, notaires, rue du Bassin 14, en ville. 9865

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS

SEANCE, vendredi 8 novembre, à 8 h. du soir,

à l'Hôtel DuPeyrou

CONFÉRENCE

de M. le colonel DE PERRÔT

Manceuvres de 1895

(suite) 10140

(Prendre la carte au 1 : 100 000)

Salle du Collège latin, Neuchâtel

VENREDI 8 NOVEMBRE

à 5 heures du soir

Grande audition de déclamation

donnée par

M^{lle} Charlotte VILLARET

diplômée et médaillée de l'Académie de Paris

PROGRAMME :

La négrillonne, Jean Rameau. — La veillée, François Coppée. — La petite chanteuse, Eugène Manuel. — La légende de Quentin Metzis, Grandmougin. — La poupée, Edouard Pailleron. — La fiancée du timbalier, Victor Hugo. — La mère et l'enfant, Eugène Manuel. — L'espoir en Dieu, Alfred de Musset. — Napoléon II, Victor Hugo. — Histoire d'une âme, Eugène Manuel. — Le fou rire, Jacques Normand. — Ce que dit le public, Victor Hugo.

Prix d'entrée : 2 fr. et 1 franc.

Les billets seront en vente chez MM. Delachaux et Attinger, libraires, et à la porte de la salle. 10088

SOCIÉTÉ

DE

BELLES-LETTRES

MM. les Anciens-Belletrien qui désirent des billets pour la séance générale, qui aura lieu le jeudi 21 novembre, sont priés de bien vouloir adresser leurs demandes au caissier de la Société, M. G. de Rougemont, Faubourg du Château n° 7. 10052c

CHAPELLE DES TERREAUX

Jedi 7 novembre 1895, à 8 h. du soir

CONFÉRENCE

sur

L'ŒUVRE DES PRÊTRES

sa nécessité — son rôle

par

10059

M. J. CORNELOUP, délégué de l'Œuvre, sous la présidence de

MM. E. MOREL et S. ROBERT, pasteurs.

Collecte à l'issue de la Conférence.

ORCHESTRE

SAINTE-CÉCILE

L'Orchestre Ste-Cécile met-tant à l'étude son programme d'hiver, invite les jeunes gens jouant du violon à venir renforcer ses rangs. — Prière de s'inscrire chez M. Breguet, boulanger, rue des Moulins 17. 9976

CAFÉ de TEMPÉRANCE

Rue du Trésor

PRÈS DE LA PLACE DU MARCHÉ

Je porte à la connaissance du public de Neuchâtel et des environs que je viens d'ouvrir à nouveau une belle grande salle au 1^{er} étage, très agréable pour jeunes gens fréquentant les écoles. Piano à la disposition des amateurs.

A partir d'aujourd'hui, le café du rez-de-chaussée sera ouvert jusqu'à 10 heures du soir, et le dimanche toute la journée. Comme par le passé, grands beignets, gâteaux aux fruits et à la crème, à 20 centimes la ration, et à l'emporté. 10024

Se recommande, O. WENKER.

M^{lle} MARIE SCHWARZ

lingère 10076c

informe sa clientèle qu'elle a transféré son domicile Avenue du 1^{er} Mars 4, au second, et, par la même occasion, elle se recommande pour des journées de lingère et pour de fins raccommodages.

JACQUES KISSLING

Neuchâtel, rue des Terreaux n° 5, 2^{me} étage, Neuchâtel, souhaite pour 1896, à ses parents, amis et connaissances, une bienheureuse année.

OUVRAGE SOIGNÉ

10148c

TEMPLE DE COLOMBIER

DIMANCHE 10 NOVEMBRE 1895

à 3 heures du soir

CONCERT

donné par les Sociétés de chant L'ORPHÉON, de Neuchâtel

direction de M. Ed. Munziger

et 10156

L'UNION, de Colombier

direction de M. C. Gauchat

AVEC LE BIENVEILLANT CONCOURS DE

M. PAUL SCHMID, organiste

Prix des places :

Galleries de face numérotées, fr. 1.50. Parterre, fr. 1.—.

Une partie de la recette sera affectée à une œuvre de bienfaisance de la localité. Pour les détails, voir le programme.

Docteur ETIENNE

absent jusqu'à nouvel avis. 10145

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

de Boudry-Cortailod

Les actionnaires de la Société de Consommation de Boudry-Cortailod sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le samedi 16 novembre 1895, à 8 h. du soir, à l'hôtel de ville de Boudry.

ORDRE DU JOUR :

Ratification de l'achat d'une maison à Cortailod. 10037

LE COMITE.

AVIS IMPORTANT

AU PUBLIC DE COLOMBIER

M. F. DONDAINAZ, cordonnier, avise le public que, dès aujourd'hui et pour toute la saison d'hiver, il sera fait 15 % d'escompte sur tout travail payé comptant. — Travail consciencieux.

Il recommande aussi son excellente graisse pour la chaussure, de la fabrique Schmidt, à Berne. 10153c

VOITURAGE

Un voiturier consciencieux trouverait occupation. S'adr. poste restante, P. 84 F. Neuchâtel. 10159

M^{me} PERRET, blanchisseuse,

rue de la Côte n° 4

se recommande à l'honorable public pour du blanchissage et du repassage à la maison. Travail prompt et soigné. 9808c

Emprunt

On demande à emprunter 8,000 francs en première hypothèque, éventuellement 3,000 francs en seconde. S'adr. Etude E. Paris, notaire, à Colombier. 9841

OUVRAGES D'ART

et ouvrages pratiques. Broderies en tous genres, dessins. Leçons pour jeunes filles et pour enfants. — Pour renseignements, s'adr. pâtisserie Wenger-Seiler, Avenue du Premier-Mars. 10079c

COURS DE DANSE

ET DE TENUE

de M. Edvard AUDÉTAT, prof.

Cours pour demoiselles, messieurs et enfants.

Quadrilles français, anglais, américains. Danes anciennes et nouvelles.

Le Menuet, Gigue anglaise croisée, Rédoval, le Lancier valsé, le Pas de quatre, Kreuzer-Polka, etc., etc.

— Leçons à domicile. —

Edvard AUDÉTAT, prof.

17, Industrie, 17

! ATTENTION !

Le soussigné se recommande, comme les années précédentes, pour couper les choux et les raves. — S'adresser, pour les commissions, au magasin Andrié-Roulet, Chavannes 12, et au domicile rue de l'Industrie 8. Les commissions pour Serrières peuvent être remises à M. A. Eschbacher, à la fabrique de chocolat.

Se recommande, 9664

Robert ESCHBACHER.

Leçons de français

Jeune professeur, disposant de quelques soirées, demande leçons particulières de français. Prix modéré. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 10050c

PENSION

Dans une bonne famille de la ville, on recevrait en pension quelques jeunes gens désirant suivre les cours d'instruction publique. Jardin. S'adresser à Vieux-Châtel 6, 1^{er} étage. 8160

Samedi 9 novembre, à 8 h. du soir

CONCERT

DONNÉ PAR 10081c

M^{me} Ida CÉSAR

avec grande BATAILLE de FLEURS

PENSION-FAMILLE 9663

M^{me} GRABER, rue Pourtalès 2, 2^{me}.

Pour vente et achat de Valeurs et Fonds publics, s'adresser à JULES MOREL, à Neuchâtel.

RÉUNION COMMERCIALE, 6 novembre 1895

VALEURS	Prix fait	Demandé	Offert
Banque Commerciale	—	—	557 1/2
Banque du Locle	625	—	—
Crédit foncier neuchâtel	570	—	—
La Neuchâteloise	420	—	—
Jura-Simplon, ordinaires	192	—	196
Fab. de ciment St-Sulpice	740	—	—
Grande Brasserie, ord. ind.	—	—	330
» priv.	—	—	525
Papeterie de Serrières	180	—	—
Cabl. él., Cortailod, priv.	515	—	—
» d'app.	250	—	—
Régional du Vignoble	—	—	355
Funiculaire Ecluse-Plan	—	—	370
Tramway Saint-Blaise	250	—	—
Soc. ex. Jura Neuchâtel	120	—	—
Immeuble Chatoney	595	—	—
Immeuble Sandoz-Tray	—	—	325
Salles des Conférences	150	—	180
Hôtel de Chaumont	75	—	—
Franco-Suisse obl., 3 1/2 %	480	—	492
Jura-Simplon, 3 1/2 %	500	—	505
État de Neuchâtel 4 1/2 %	103	—	—
» 3 1/2 %	100 1/2	—	102
Banque Cantonale 3 1/2 %	100	—	—
» 3 1/2 %	100	—	—
» 3 1/2 %	100	—	—
Com. de Neuchâtel 4 1/2 %	101 1/2	—	—
» 3 1/2 %	100 1/2	—	101 1/2
Loche-Ch.-de-Fonds 4 1/2 %	101 1/2	—	—
» 4 %	100	—	—
» 3 1/2 %	100	—	—
Loche, 3 1/2 %	100	—	—
Aut. Comm. neuch. 3 1/2 %	100	—	—
Crédit fonc. neuch. 4 1/2 %	100 1/2	—	—
» 3 1/2 %	100	—	—
» 3 1/2 %	100	—	—

— M. Rockefeller, le riche américain « roi des huiles », dont l'une des filles, miss Edith Rockefeller, s'est mariée récemment avec un dot de 170 millions de francs, vient d'ajouter un million de dollars aux quatre millions de dollars qu'il a déjà donnés pour la fondation de l'université de Chicago. C'est donc vingt-cinq millions de francs que M. Rockefeller a donné à cette institution et il lui promet encore dix millions de francs si un autre Américain veut en donner autant.

— Les ouvriers des chantiers de constructions maritimes de Belfast s'étant mis en grève, les constructeurs de Paisly ont décidé, malgré leur parfait accord avec leurs ouvriers, de suspendre aussi le travail, afin de se solidariser avec les patrons de Belfast. L'arrêt des travaux a eu lieu mardi soir. Il est considéré comme une catastrophe.

Les ouvriers de Belfast demandent une augmentation de salaire de deux shillings par semaine. Les patrons refusent, alléguant qu'ils ont accepté des commandes dont les prix sont calculés sur la base des anciens salaires, et qu'ils ne pourraient augmenter ceux-ci sans travailler à perte.

NOUVELLES SUISSES

Monopole de l'alcool. — Les commissions de l'alcool du Conseil national et du Conseil des Etats, siégeant en commun, ont approuvé le rapport de gestion et des comptes de l'administration de l'alcool.

En complément d'un postulat du 16 juin 1894 réclamant une enquête au sujet de la surveillance des cantons sur la fabrication et la vente de l'alcool, le Conseil fédéral sera invité à rechercher par voie de conférences avec les gouvernements cantonaux les moyens d'arriver à ce que les cantons remplissent réellement et sérieusement, et d'une façon uniforme, leurs devoirs de surveillance et de police sur l'alcool.

Après quelques modifications apportées au budget, celui-ci a été adopté comme suit : recettes, 12,230,000 fr.; dépenses, 7,200,000 fr.; recettes nettes, 5,030,000 fr.

Une pétition de l'Association des commerçants suisses de liqueurs et spiritueux, demandant la participation de frais pour la vente de l'alcool, ainsi que quelques propositions de membres de la commission, ont été renvoyées à la commission permanente pour examen et rapports.

Rachat des voies ferrées. — Le projet de loi élaboré par le département des chemins de fer, comme préparation du rachat, tend à forcer les compagnies à préciser leur bénéfice net tel qu'il devra servir pour déterminer la valeur de rachat. Le projet règle en outre la procédure à suivre en cas de discussion sur la signification des clauses des concessions relatives aux conditions du rachat.

Nord-Est. — Le conseil d'administration du Nord-Est a décidé de se mettre en rapports avec le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux pour la répartition des membres du conseil d'administration sur la base d'un chiffre total de cinquante membres, dont vingt attribués à la Confédération et aux cantons.

Sur 52,000 actions privilégiées, 50,771 ont été converties en actions ordinaires.

Berne. — Dimanche soir, à Wangenried, un sieur Schultness, qui vivait depuis assez longtemps en mauvaise intelligence avec sa femme et surtout avec sa belle-mère, décidait de se débarrasser de l'une et de l'autre en les assassinant. Après s'être muni de son fusil, Schultness sortit sur la rue et appela celles qu'il avait résolu de mettre à mort. La belle-mère seule répondit à son appel. Au moment où elle paraissait sur le seuil de la porte d'entrée de la maison, Schultness lui tira un coup de feu à bout portant. La pauvre femme, atteinte dans la région cardiaque, expira dix minutes plus tard.

Mais le meurtrier n'était pas satisfait. A peine son premier crime accompli, il se précipitait dans la maison dans l'espoir d'y rencontrer sa femme. Mais celle-ci ayant pu s'enfermer dans sa chambre, échappa ainsi à une mort certaine. Schultness, devant l'inutilité de ses efforts pour rejoindre et tuer son épouse, jugea bon de prendre la fuite. Il court encore.

— Il y a quelque temps, la caisse de la boulangerie G., rue Centrale, à Bienne, avait été dépillée sans qu'on parvint à découvrir le voleur. Lundi, une jeune fille, qui était entrée au magasin à un instant où il n'y avait personne, a lestement enlevé du tiroir de la caisse le petit panier contenant l'argent. A la personne qui vint pour la servir, elle demanda du gâteau et, comme il n'y en avait pas en ce moment, elle sortit sans rien acheter. Ce n'est qu'au bout de quelques minutes qu'on s'aperçut du larcin. La voleuse put heureusement être rejointe et arrêtée.

Soleure. — Le Musée d'histoire naturelle de Soleure conserve un nid fort curieux. Il est construit entièrement en acier. A Soleure, il y a beaucoup d'horlogers, et l'on trouve souvent sur leurs fenêtres des ressorts de montres ou d'horloges cassés ou hors d'usage. L'été dernier, M. Rueder, un de ces horlogers, découvrit sur un arbre, dans sa cour, un nid d'oiseau d'aspect singulier. Il l'examina et trouva qu'un couple de hochequeues avait bâti son nid entièrement avec des ressorts de montres ramassés

par ci par là dans la ville. Le nid avait dix centimètres de diamètre et était des plus confortables. Après que les architectes emplumés eurent élevé leur couvée, M. Rueder offrit le nid au Musée de l'endroit, où il est conservé.

Fribourg. — Vendredi soir, la famille Bapst était réunie au rez-de-chaussée de sa demeure, dans le quartier de Beaugard, à Fribourg, près de l'endroit appelé Bethléem. Il y avait le père, la mère, les deux filles et deux garçons, plus un oncle nommé Matys et le jeune Bræm, camarade des garçons Bapst et âgé de 18 ans. Vers neuf heures, pendant quelques minutes d'absence du père et de la mère, s'est déroulé le drame dont a été victime le jeune Bræm. L'oncle Matys voulut examiner un *Robert* qui était appuyé près du fourneau, mais, au préalable, il déchargea la détente en dirigeant le canon vers le plancher. Aucun coup ne partit, d'où l'on conclut que l'arme n'était pas chargée. Ce que voyant, le jeune Auguste Bapst, âgé de 14 ans, se saisit du *Robert* pour s'amuser. Son camarade Bræm, par esprit de bravade, empoigna le canon du *Robert* et se l'appuya contre la bouche. Auguste Bapst, de son côté, ne voulait pas se dessaisir de l'arme et, dans les mouvements qu'il fit pour la retenir, le chien du fusil s'arma et la détente jouait. La cartouche fulminante à balle entra par le nez dans le cerveau d'Emile Bræm, qui tomba sur le plancher et expira une heure après sans avoir repris connaissance.

Vaud. — Depuis quelques jours, à Perroy, une machine distillait les marcs de la localité. Lundi matin, les ouvriers ayant repris leur besogne, s'aperçurent qu'il y avait une fuite près d'un robinet. Voulaient boucher cette ouverture, qui, croyaient-ils, ne présentait aucun danger, deux hommes se placèrent sous les chaudières et se mirent à l'œuvre. A peine avaient-ils commencé, qu'un jeune garçon, regardant ce qu'ils faisaient, s'écria en fuyant : « Sauvez-vous ! la fente s'ouvre ! » Deux secondes après, une formidable détonation retentit et les deux chaudières étaient projetées sur la route, heureusement sans blesser personne.

BULLETIN COMMERCIAL

Situation. — Après quelques nuits de gel, pendant lesquelles le thermomètre est descendu à 5 degrés au-dessous de zéro, la température s'est un peu radoucie et la pluie si désirée et depuis si longtemps attendue est tombée abondamment. Une huitaine de beaux jours auraient été encore nécessaires pour terminer les travaux des semailles, qui sont maintenant arrêtés.

Blés et farines. — On a signalé pendant la dernière semaine un peu plus de fermeté sur les marchés, fermeté qui frise la hausse, mais qui a de la peine à y arriver. A Marseille, les cours sont tenus très fermes. On peut s'attendre pour les mois de novembre et décembre à de la hausse, mais il est difficile d'en dire l'importance de même que d'en déterminer la durée. Pour le moment, on traite à Marseille, en disponible et suivant qualité, les blés russes de 13 fr. 25 à 15 fr. les 100 kilos en entrepôt, ce qui fait environ 15 fr. 75 à 17 fr. 50 franco Genève. Le marché de New-York reste variable.

Fruits. — La récolte de cette année peut être considérée comme mauvaise en ce qui concerne les pommes et les poires. Les pommes surtout ont manqué et il est difficile de s'en procurer de belles, même à des prix très élevés. On les paie à Genève de 40 à 70 centimes le kilo, suivant qualité. Voici les prix des fruits sur quelques marchés de la Suisse romande : Les pommes se paient à Lausanne de 2 fr. 40 à 2 fr. 80 les 20 litres. A Vevey, on paie : pommes 2 fr. 50 à 3 fr., châtaignes 4 à 5 fr., noix 3 fr. 50 à 4 fr. les 20 litres. A Yverdon : pommes 2 fr. à 2 fr. 80, poires 3 fr. à 3 fr. 20 les 20 litres, châtaignes 40 cent. le kilo. Moudon : châtaignes 35 cent. A Neuchâtel : pommes 3 à 4 fr., poires 2 fr. 50 à 4 fr., châtaignes 5 fr. les 20 litres.

Dans la Suisse allemande, les prix ont varié pour les pommes et poires à cidre entre 8 et 15 fr. les 100 kilos. Pour les fruits de garde, on a payé de 10 à 25 fr. et plus les 100 kilos.

Le cidre se vend dans la Suisse allemande de 20 à 24 fr. l'hectolitre.

Lait et beurre. — Les marchés de lait pour 1896 sont à peu près terminés dans la Suisse allemande. Les prix se sont assez bien maintenus, quoiqu'on ait remarqué un peu de faiblesse dans les dernières ventes faites.

Un peu partout les prix du beurre ont haussé sensiblement. A Lucerne et Zoug, on signale une hausse de 5 à 10 fr. par 100 kilos ; sur la première de ces places, on n'a pas pu satisfaire toutes les demandes. On prévoit cependant que la hausse ne pourra pas s'accroître, parce que beaucoup de fromageries vont restreindre leur fabrication de fromages dans la crainte d'une baisse dans les prix de ces derniers. Il en résultera une plus grande production de beurre.

(Journal d'agriculture suisse.)

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Chaux-de-Fonds. — Lundi matin, un contre-maître occupé à la construction du nouveau bâtiment du contrôle, est tombé de la hauteur du toit sur la rue. Il s'est relevé immédiatement et a pu constater que, par un heureux hasard, il se tirait sain et sauf de l'aventure.

Côte-aux-Fées. — Au hameau des Tattets, M. Henri Crétenet a récolté un chou-rave du poids de 19 1/2 livres. Six autres plus petits pèsent ensemble 65 livres.

CHRONIQUE LOCALE

Orgues. — Le comité du fonds des orgues s'occupe d'organiser une collecte en vue de trouver la somme nécessaire pour renouveler les orgues du Temple du Bas.

Le fonds existant ascende à 8,000 fr. Il reste à trouver, pour que Neuchâtel soit doté d'orgues convenables, 27,000 fr. c'est-à-dire une somme beaucoup moins considérable que celle qu'a coûté l'instrument actuel. Nous espérons vivement que la collecte, retardée ce printemps par suite de diverses circonstances, et annoncée, cette fois définitivement, pour la seconde moitié de novembre, rencontrera un bon accueil auprès du public religieux et artistique de notre ville.

La direction de l'hôpital Jeanjaquet exprime publiquement ses sincères remerciements au « Cirque oriental », dirigé par M. D. Travaglia, pour le don de 209 fr. 50 qu'il vient de lui faire parvenir, cette somme représentant le produit net de la représentation spéciale du 4 courant, donnée avec le concours bienveillant et gratuit de la Musique italienne. Ce nouvel acte de libéralité en faveur de notre hôpital d'enfants est enregistré avec une vive reconnaissance.

L'Afrique et sa colonisation. — On nous écrit :

Monsieur le rédacteur, Vous avez publié dans votre n° 261, sous la rubrique Angleterre, un entre-filet que je ne puis laisser passer sans réflexions.

J'aurais voulu qu'une plume plus compétente que la mienne vous répondît, mais puisque cela n'est pas, je vais essayer de le faire, me prévalant de la connaissance que je puis avoir d'une tribu noire au milieu de laquelle j'ai passé cinq mois.

1. Vous parlez de la « sauvagerie des tribus africaines », au moins faudrait-il dire : de certaines tribus, car on trouve chez telle ou telle peuplade des coutumes qui l'emportent en douceur sur celles pratiquées dans nos pays dits civilisés.

2. Mais ceci n'est qu'un détail. Vous dites « c'est toujours la lutte du bien contre le mal » que celle entreprise par les Etats européens. Ceci est une hérésie, une affirmation gratuite, que vient contredire le témoignage des témoins oculaires. Considérez tel village de l'Afrique méridionale, du Basutoland, avec la ville de Kimberley, par exemple, pour parler d'endroits que je connais de visu.

Ici, vous trouverez le paganisme et son immoralité innocente, là l'incroyable, la débauche avec tous les raffinements que peuvent avoir inventés des siècles d'une civilisation dépravée.

Ici, vous trouverez une population prête à accepter la « loi morale » quand vous la lui présenterez ; là, la négation du Bien et du Mal, et le matérialisme raisonné.

Où est le mal, où est le bien, où est le progrès, où est la barbarie ?

3. Les colons sont souvent la lie de la population de l'Europe, parfois ils font partie des classes élevées de la société, mais les uns et les autres, à peu d'exceptions près, rejetant tout principe, vivent en Afrique comme des hommes sans foi ni lois.

Voilà les faits. Est-ce donc là « un bienfait qui compense quelques méfaits » ? Oui, « il y a en Afrique place pour tout le monde », et plutôt que d'exterminer et d'en arracher les populations autochtones, il faudrait en tenir éloigné celui qui prostitute le nom de civilisation, et qui fait mépriser et haïr le titre « d'Européen ».

La lutte contre l'esclavage est légitime, je dis plus, elle est sainte, mais il n'en reste pas moins vrai que la colonisation telle qu'elle est faite à l'heure actuelle, sera une des hontes de notre fin de siècle.

Espérant, Monsieur, que vous voudrez bien insérer dans vos colonnes cette protestation d'un ami de l'Afrique, je suis votre dévoué.

R. GREILLAT.

Note de la rédaction. — Il est certain que notre correspondant n'a pas tort dans les comparaisons auxquelles il se livre et que celles-ci ne sont pas favorables aux blancs. Chacun sait que la colonisation de l'Afrique est pour l'heure une œuvre essentiellement commerciale, disons une œuvre d'exploitation. Elle entraîne à sa suite toutes sortes de maux qui ne sont pas à l'honneur des Européens ; mais que sont ces maux devant le fléau de l'esclavage, que la civilisation fera certainement disparaître ?

M. Greillat doit être au courant de l'histoire de l'esclavage. S'il a bien réfléchi aux proportions de cette plaie en Afrique, à ses effets immédiats et à ses conséquences éloignées, il conviendrait peut-être que cette question prime — nous disons prime et non efface — toutes les autres. Quand elle aura été résolue, nous nous entendrons facilement pour le reste.

Téléphone. — Les journaux lausannois publient, avec prière de le reproduire, l'entre-filet ci-dessous :

« Nous croyons devoir rendre attentifs les abonnés du téléphone au fait que, en cas d'incendie, leurs appareils ne sont remboursés ni par l'administration fédérale, ni par l'assurance cantonale, à moins

qu'ils n'en aient fait une mention spéciale dans leur police. Cette disposition ne concerne pas, du moins jusqu'à la fin de l'année, les abonnés du réseau de Vevey dont les stations ont été assurées par l'administration des téléphones depuis 1892.

« Un abonné lausannois, dont l'appareil a été brûlé, a été obligé de payer 101 fr. 50 pour son remplacement. »

Conférence. — Tous les Neuchâtelois qui s'intéressent aux choses de l'esprit et qui se font un devoir de témoigner de la sympathie aux débutants littéraires, feront bien de venir entendre aujourd'hui jeudi la conférence que leur offre M. Louis Avennier, un de nos plus jeunes et — je puis le dire — de nos meilleurs poètes.

M. Avennier est un disciple de Sully Prudhomme, disciple digne du maître. Si vous avez lu son premier volume *Puisque l'Oiseau chante...*, vous en aurez admiré l'inspiration noble et franchement spiritualiste, le souffle élevé et pur, la précoce maturité de pensée. M. Avennier est, parmi nous, un représentant de la jeunesse sérieuse, qui s'inquiète du présent, qui songe à l'avenir, et qui préoccupe les graves problèmes. C'est pourquoi il vient vous parler de la jeunesse contemporaine, de ses tendances, de son état d'esprit, de ses aspirations, de son idéal. Sujet singulièrement attachant, et qui mérite toute votre attention et toute votre sympathie...

Vous dirai-je encore qu'avec le talent en boutons d'un Sully Prudhomme, M. Avennier évoquera à vos yeux le profil rajeuni de François Coppée ?... Allez, allez l'entendre, amis et amies des belles et bonnes lettres. Vous vous en félicitez. J. C.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 6 novembre. On a dit que le Conseil fédéral a accepté la démission de M. Charles Corrighioni d'Orelli, secrétaire de la légation suisse à Londres. M. Corrighioni d'Orelli aurait, paraît-il, reçu du gouvernement de Siam l'offre d'entrer au service diplomatique de ce royaume et serait appelé en premier lieu à remplir les fonctions de conseiller de légation à Paris. Il conserverait cependant sa nationalité suisse.

Soleure, 6 novembre. A la suite d'une conférence entre patrons et ouvriers, la grève des ouvriers monteurs de boîtes de la fabrique Girard-Schild, à Granges, a été terminée à l'amiable mercredi.

Paris, 6 novembre. Le tribunal correctionnel a condamné à 3,000 francs de dommages-intérêts la chambre syndicale des mouleurs en fonte du département de la Seine, pour avoir empêché un ouvrier qui avait refusé de se joindre à une grève de trouver ensuite du travail.

Rome, 6 novembre. Aujourd'hui M. Mazza, député et avocat, au nom de l'avocat Prati, de Milan, a présenté un recours au conseil d'Etat contre le décret d'expulsion de Mlle Sordollet.

Les avocats soutiennent que le décret n'est pas légal s'il n'est pas signé par le ministre de l'intérieur. S'il est signé, celui-ci n'aurait aucune qualité pour signer un semblable décret.

Vienne, 6 novembre. Le bureau du conseil municipal a été informé officiellement du refus de l'empereur de sanctionner la nomination du Dr Lueger comme bourgmestre. Il examinera dans sa séance de vendredi la situation qui résulte de ce refus et posera la question d'une nouvelle élection.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Londres, 7 novembre. Les journaux anglais publient des dépêches pessimistes sur la situation en Turquie.

On télégraphie de Constantinople au *Standard* que les ambassadeurs se sont réunis hier. Le bruit court qu'une action décisive des puissances est imminente.

Londres, 7 novembre. On télégraphie de Berlin au *Daily Telegraph* que les insurgés arméniens auraient battu les troupes turques, faisant 400 prisonniers.

Athènes, 7 novembre. Le grand-vizir ayant annulé diverses décisions de l'Assemblée crétoise, plusieurs députés crétois se sont réunis pour prendre des mesures efficaces. La situation est inquiétante.

Constantinople, 7 novembre. Des placards révolutionnaires ont été affichés ici hier.

L'excitation se propage dans l'empire, où, dans diverses parties, les massacres continuent.

Monsieur et Madame Louis DuPasquier et leurs enfants, à Veytaux (Vaud), Madame et Monsieur le pasteur Jean Haller et leurs enfants, à Rudenhausen (Bavière), Madame et Monsieur Georges Leuba-DuPasquier et leurs enfants, à Colombier, Madame Georges DuPasquier et ses enfants, à Feydey sur Leysin (Vaud), Monsieur Félix DuPasquier, à Paris, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

Maria DUPASQUIER née VORBRUGG, leur bien-aimée mère et grand-mère, que Dieu a reprise à Lui, le 5 novembre, dans sa 68^{ème} année, après une longue maladie.

Ps. XXVII, v. 1.

L'enterrement aura lieu à Colombier, le jeudi 7 novembre, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Sombacour. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 10114

Madame Louise Béguin-Jaquet et ses deux enfants, Charles et Henri, à Travers, Monsieur et Madame Numa Béguin et leurs enfants, aux Grattes, Monsieur et Madame Alfred Béguin et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Augustin Renaud-Béguin et leurs enfants, à Neuchâtel, Madame veuve Emilian Béguin et ses enfants, à Couvet, Monsieur Henri Béguin, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Henri Jaquet et leurs enfants, Emma, Bertha, Rose et Georges, à Rochefort, Mademoiselle Adèle Jaquet, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Albert Jaquet et leurs enfants, à Boudry, Monsieur et Madame Jean Jaquet et leurs enfants, aux Grattes, ainsi que les familles Béguin, Jaquet, Renaud et Milliet, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte très sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, neveu et parent,

Monsieur Joseph BÉGUIN,

décédé aujourd'hui à Neuchâtel, dans sa trente-deuxième année.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Neuchâtel jeudi 7 courant, à 4 heures après-midi.

Domicile mortuaire : Mail n° 1. 10105

L'imprimerie de la Feuille d'avis livre en deux heures les lettres de faire-part.

AVIS TARDIFS

BRASSERIE BAVAROISE

CE SOIR, à 8 heures 10171c

CONCERT Blocka-Bressy

HOTEL DU FAUCON

CE SOIR, jeudi 7 novembre 1895

à 8 1/4 heures

SOIRÉE EXCELSIOR

par les prof. ANTONIO, BELLINI

Haute prestidigitation, Cartomancie, Illusions et Magie élégante.

Mlle OKITA

célèbre dans la perception et transmission de la pensée. 10173c

CUMBERLANDISME

90 points d'avance sur 100 au billard.

Bourse de Genève, du 6 novembre 1895

Actions	Obligations	Demandé	Offert
Central-Suisse	3% féd. ob. def.	100.00	100.00
Jura-Simplon	3% féd. ob. 87.	93.75	94.75
Id. priv.	3% Gen. ob. lots	89.35	773.75
Id. bons	Jura-S., 3 1/2 %	66.50	505
N.-E. Suisse, anc.	Franc-Suisse	66.62	480
St-Gothard	N.-E. Suisse, 4%	66.62	512
Union-S. anc.	Lomb. anc. 3%	66.62	855
Bq. Commerce	Mérid. ital. 3%	66.62	280 50
Union fin. gen.	Douan. ott. 5%	66.62	500
Paris de Sétif	Prior. ott. 4%	66.62	480
Alpines	Serbe Ob. r.	66.62	—

Charges	France	Demandé	Offert
à	100.00	100.00	100.00
à	93.75	94.75	94.75
à	89.35	773.75	773.75
à	66.50	505	505
à	66.62	480	480
à	66.62	512	512
à	66.62	855	855
à	66.62	280 50	280 50
à	66.62	500	500
à	66.62	480	480

Cote de l'arg. fin en gren. en Suisse, fr. 116.— le kil.

Genève 6 nov. Esc. Banq. du Com. 4 1/2 %

Bourse de Paris, du 6 novembre 1895

(Cours de clôture)

3% Français	100.82	Comptoir nat.	612.50
Italien 5%	87.65	Crédit foncier	758.75
Russel 1891, 3%	89.35	Créd. lyonnais	773.75
Rus. Orient. 4%	66.50	Suez	8165.
Ext. Esp. 4%	66.62	Chem. Autrich.	811.25
Portugais 3%	—	Ch. Lombards	—
Tabacs portg.	470.	Ch. Méridion.	622.50
Turc 4 1/2 %	22.25	Ch. Nord-Esp.	81.25
Actions	—	Ch. Saragosse	125.
Bq. de France	360.	Banq. ottom.	616.
Bq. de Paris	825.	Rio-Tinto.	423.

ON S'ABONNE

A LA

FEUILLE D'AVIS

Dès ce jour au 31 décembre

Par la poste, pour Fr. 2.—

» porteuse (en ville), » 1.70

Prise au bureau, » 1.30

Imprimerie H. WOLFRATH & Co